

Public

§ Tout conducteur

Prérequis

- § Titulaire des permis de conduire des catégories D ou DE en cours de validité ou des permis reconnus en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route
- § Justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs
- § Avoir suivi la première session de formation FCO au cours d'une période de 3 mois maximum conformément à l'article 3 de l'Arrêté du 3 janvier 2008

Modalités d'admission

§ Aucune en dehors des prérequis

Durée

§ 14 heures

Effectif

§ Maximum réglementaire : 16 participants

Modalités et méthodes pédagogiques

- § Présentiel
- § Alternance de séances de face à face, simulation, ludo-pédagogie, études de cas, quizz

Qualité des formateurs

§ Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis

- § Certificat de réalisation
- § Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE - FCO - TRANSPORT DE VOYAGEURS - 2ème session

Objectifs généraux

- u "Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences de :
 - se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité,
 - actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport ainsi que de santé, sécurité routière, sécurité environnementale, service et logistique,
 - améliorer ses pratiques dans ces domaines."

Arrêté du 3 janvier 2008 - Art 3

Les plus de la formation



- u Des moyens matériels performants et innovants (véhicule équipé PMR pour la réalisation de la manipulation de la plateforme UFR, fauteuil roulant)
- u Une formation active et inter active avec des cas pratiques
- u Remise d'une documentation complète et ciblée

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- u Evaluation finale : Test final d'auto-évaluation proposé au participant

Validation

- u Attestation de formation conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports
- u Carte de Qualification Conducteur.
- u Sans niveau spécifique
- u Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- u Equivalences, passerelles, débouchés :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/169>
- u Code RS : 169
- u Code Certif Info : 84529



Agrément

- u Agrément régional délivré par la DREAL

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale.	7 h 00
<i>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale</i> § Prévention des risques physiques et notamment hypovigilance. § Aptitude physique et mentale. § Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence. § Principes élémentaires du secourisme. § Règles de circulation et de signalisation routières. § Risques de la route, facteurs aggravant liés aux véhicules lourds. § Accidents du travail en circulation et à l'arrêt. § La sécurité dans le transport scolaire § Les principes de la gestion des situations conflictuelles § Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages. § Franchissement des passages à niveau. § Criminalité et le trafic de clandestins	MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques	

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Actualiser ses connaissances en matière de service et logistique et améliorer ses pratiques dans ces domaines	4 h 00
<i>Service, logistique</i> § Sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES 1 véhicule* équipé PMR + 1 Fauteuil roulant
§ Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service - Sensibilisation au développement durable § Environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels		Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	Evaluer les acquis de la formation	3 h 00
§ Evaluation des compétences acquises § Test Final d'auto-évaluation § Commentaires		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia Ressources pédagogiques

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
5	Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage	/
§ Bilan de la formation § Synthèse du stage § Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES Salle équipée d'un ensemble multimédia

* Spécificités du véhicule : Longueur minimum 10,60 m, Largeur minimum 2,50 m, Porte à faux mini AV et AR 2 m, équipé d'un ralentisseur intégré au moteur et/ou d'un ralentisseur de type électromagnétique ou hydraulique.

1 Véhicule équipé PMR pour la réalisation de la manipulation de la plateforme UFR